



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**NOTE AUX RÉDACTIONS
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Paris, le 5 mars 2026

"Passe Ton Hack d'Abord !" : le plus grand challenge cyber éducatif de France récompense ses talents éthiques

- **Le lundi 16 mars 2026 à 13h00 aura lieu la remise des prix du challenge « Passe Ton Hack d'Abord ! ».**
- **9 568 lycéens et étudiants répartis dans 2 261 équipes ont pris part à la 4^e édition du challenge, allant de la seconde à la terminale ainsi qu'aux étudiants de BTS et de classes préparatoires.**

La 4^e édition du challenge cyber de type Capture The Flag (CTF) « Passe Ton Hack d'Abord ! » était organisée du 19 janvier au 6 février 2026 par le Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) du ministère des Armées et des Anciens combattants et par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale.

Près de 10 000 lycéens et étudiants en BTS et classes préparatoires participaient à cette nouvelle édition, faisant du challenge le premier CTF scolaire en France.

Pendant trois semaines, les lycéens et étudiants ont relevé le défi en équipes mixtes de 2 à 6 personnes. Une vingtaine de challenges autour de la cybersécurité ont été proposés, Conformément au plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 – « *Toutes et tous égaux* » et au pilier 1 de la nouvelle stratégie nationale de cybersécurité : « *Faire de la France le plus grand vivier de talents cyber d'Europe* », l'évènement s'inscrit dans la promotion des métiers du numérique auprès des jeunes filles

Afin de clôturer le challenge, les meilleures équipes, issues de toutes la France, seront réunies pour un retour sur les épreuves et une remise des prix **le lundi 16 mars 2026 de 13h00 à 17h00** au Campus Cyber, sur leur site de la Défense, à Puteaux (92).

Les catégories récompensées sont les suivantes :

- Catégorie pré-Bac - lycées généraux et technologiques ;
- Catégorie pré-Bac - lycées professionnels ;
- Catégorie post-Bac ;
- Catégorie meilleure équipe mixte.

Dispositions pour la presse :

Les demandes d'accréditations médias pour la remise des prix sont à adresser **avant le vendredi 13 mars à 12h00** au bureau communication du COMCYBER à l'adresse suivante : comcyber.communication.fct@intradef.gouv.fr

Contactés médias

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
spresse@education.gouv.fr

01 55 55 30 10

Bureau communication du Commandement de la cyberdéfense

comcyber.communication.fct@intradef.gouv.fr

09 88 68 27 49

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15